



Chevilly

Flash Info

www.chevilly.ch
commune@chevilly.ch
021 861 45 40

Modification de la durée maximale de stationnement - Rue des Fontaines et Rue du Collège



La durée maximale de stationnement sur les places communales de la rue des Fontaines et de la rue du Collège est désormais fixée à **4 heures avec disque de stationnement**.

Les habitants sont tenus de stationner leur véhicule sur leur propriété ou sur une place louée.

Les panneaux de signalisation seront prochainement remplacés. La Municipalité effectuera des contrôles réguliers et des amendes pourront être prononcées.

IMPORTANT : Elections communales 2026
Soirée d'information le mardi 25 novembre 2025 à 20h à la salle communale

POUR ma commune

ET SI LA COMMUNE, C'ÉTAIT VOUS ?
Elections communales générales 2026

Taille et élagage des arbres et haies

Les haies et les arbustes en bordure de routes et de chemins communaux doivent être taillés et écimés pour garantir une bonne visibilité.

Les haies doivent être taillées à 60 cm de hauteur lorsque la visibilité doit être maintenue et à maximum 2 mètres dans les autres cas. Les haies ne dépasseront pas la limite de propriété.

Les branches des arbres doivent être élaguées à 5 mètres de hauteur et 1 mètre de la chaussée.

L'égalité contre la violence – Campagne de prévention de la violence domestique, sexuelle et de genre

Stopper la violence dès qu'elle commence.

La violence n'est pas toujours visible. La campagne #ÉgalitéContreLaViolence attire l'attention sur les signes avant-coureurs de la violence et indique où trouver des conseils et de l'aide. Plus d'informations sur : www.sans-violence.ch

Quand commence la violence ?

Quand il y a des coups, c'est clairement de la violence. Mais quand elle n'en est qu'à ses débuts, la violence n'est pas toujours facile à identifier. La campagne nationale «L'égalité contre la violence» attire l'attention sur les signes avant-coureurs de la violence et indique où trouver des conseils et de l'aide. Plus d'informations sur : www.sans-violence.ch



Aux habitants des 15 communes membres de

De l'association intercommunale EHVV

Informations sur le projet de STEP régionale EHVV (Épuration Haute Venoge Veyron) à La Sarraz et des réseaux d'alimentation des eaux usées depuis les communes

Les stations d'épuration actuelles des communes n'étant plus adaptées aux législations fédérales et cantonales concernant le traitement des eaux usées, il était impératif de trouver des solutions qui respectent les eaux que nous utilisons et rejetons. Les autorités cantonales soucieuses d'améliorer la situation ont décidé d'inciter les communes à se rassembler afin de limiter le nombre de STEP et de créer une station d'épuration capable de restituer des eaux de meilleures qualités dans nos rivières et dans nos lacs. Les eaux traitées dans les 10 stations d'épuration (STEP) actuelles seront traitées à l'avenir uniquement dans la future STEP régionale.

Les Conseils législatifs des 15 communes de Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cuarnens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, La Chau, La Praz, La Sarraz, L'Isle, Mauraz, Moiry, Mont-la-Ville, Orny et Pompaples, ont accepté de traiter ensemble leurs rejets d'eaux usées dans une seule STEP et de la construire à La Sarraz. La construction des ouvrages et leur gestion sont gérées par la nouvelle association intercommunale EHVV. Les statuts de l'association ont été acceptés par les conseils communaux/généraux des 15 communes et validés par le Conseil d'Etat le 1^{er} mars 2023.

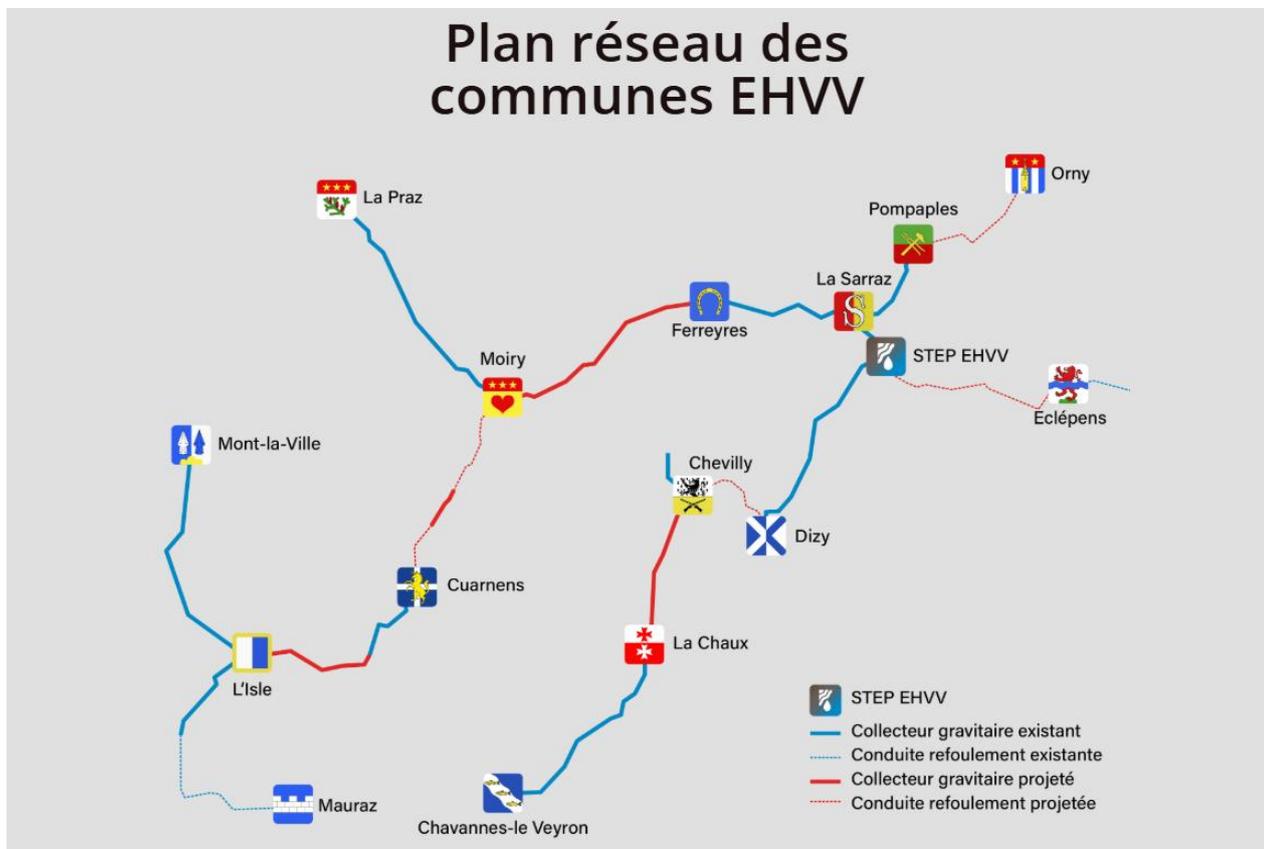
Le projet de la future STEP intercommunale à La Sarraz et des réseaux de transport liés avancent et entrent dans la phase de réalisation. Elle sera construite sur la parcelle 796 jouxtant la STEP actuelle.



La future STEP régionale sera dimensionnée pour 16'840 équivalents-habitants (EH). La chaîne de traitement inclura un prétraitement, une décantation primaire classique, un traitement biologique par boues activées (traitement du carbone et de l'azote), une clarification ainsi qu'un traitement final des micropolluants par charbon actif. La filière de traitement des boues comprendra une digestion des boues d'épuration et un gazomètre afin d'y stocker le gaz produit. En plus de la production de gaz et afin de

favoriser l'autonomie énergétique du site, les bâtiments et les bassins seront couverts de panneaux photovoltaïques. Un bâtiment d'exploitation sera également réalisé

La mise à l'enquête de la STEP et des réseaux d'eaux usées depuis les communes aura lieu en novembre 2025. Le préavis du crédit de construction sera soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal d'EHVV à la fin avril 2026 afin de pouvoir débiter les travaux de la STEP en juin 2026 et la mettre en service entre la fin d'année 2028 et le premier semestre 2029.



Les réseaux dessinés en bleu sur la carte ci-dessus seront repris aux communes et ceux en rouge doivent être construits par l'association EHVV. Des séances d'informations sont prévues cet automne avec les propriétaires et les exploitants des parcelles qui seront touchées par ces réseaux.

Le projet dans sa totalité devrait coûter entre 50 et 55 mio CHF selon l'état des études actuelles. Les Municipalités des 15 communes ont été invitées à réadapter leurs Règlements sur l'évacuation et l'épuration des eaux, pour notamment adapter les taxes communales.

La future STEP de La Sarraz sera exploitée par des professionnels qui devront également gérer les stations de pompages et les réseaux d'amenée d'eaux usées à La Sarraz.

Ce projet d'importance régionale permettra de restituer des eaux de bonne qualité à notre cours d'eau de La Venoge.

Une séance d'information publique concernant la construction de la STEP est prévue le mercredi 3 décembre 2025 à 19h00 à la salle du Casino à La Sarraz. Vous êtes cordialement invités à y assister.

Le Comité de direction EHVV a mis en ligne un site internet que nous vous invitons à consulter à l'adresse suivante : www.ehvv.ch

Les informations y seront mises à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Le Comité de direction EHVV

Octobre 2025

Règlement communal concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions

Le nouveau règlement communal concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions est entré en vigueur le 30 juillet 2025.

Il est à disposition sur www.chevilly.ch → onglet "documents - règlements communaux - constructions" ou au bureau communal.

Promotions de Noël

«Il n'y a qu'en se jetant à l'eau que l'on peut réussir»

Offrez des moments de détente et de bonheur à la piscine de La Sarraz !

| | Membres AIPCV | | Non membres | |
|----------------------------|---------------|-------------------|-------------|-------------------|
| | Promotion | Tarif 2026 | Promotion | Tarif 2026 |
| Abonnement piscine Adulte | 120.00 | 130.00 | 130.00 | 140.00 |
| Abonnement piscine Ado/AVS | 80.00 | 90.00 | 90.00 | 100.00 |
| Abonnement piscine Enfant | 60.00 | 65.00 | 70.00 | 75.00 |

Commandes du 01.11.2025 au 10.12.2025, paiement au plus tard le 31.12.2025
Envoi garanti avant Noël pour toute commande payée avant le 11.12.2025



Commandes :
admin@piscinedelavenoge.ch ou www.piscinedelavenoge.ch

Prochainement à Chevilly...

| | |
|--------------------|---|
| Ven 21 nov. – 17 h | Café des Grenouilles |
| Mar 25 nov. – 20 h | Soirée d'information - élections communales 2026 |
| Dim 30 nov. | Journée votations |
| Mer 3 déc. – 9 h | Café des Grenouilles |
| Mer 3 déc. – 19 h | Séance info EHV à La Sarraz (voir page 3) |
| Jeu 4 déc. – 20 h | Séance du Conseil général |
| Ven 5 déc. – 20 h | Soirée contes (salle communale) |
| Sam 13 déc – 10 h | Sapins et apéritif communal (salle communale) |
| Ven 19 déc – 19 h | Noël des enfants à l'église (tout-ménage distribué) |
| 2026 : | |
| Du 14 au 17 jan. | Concours de tambours |
| Dim 8 mars | Elections communales |
| Mar 19 mai – 21 h | Installation des autorités par le Préfet |

UNE COURSE A FAIRE ? UNE VISITE CHEZ LE MEDECIN ?

à COSSONAY, AUBONNE, MORGES
ou ailleurs dans le district ?

PENSEZ E-COVOITURAGE.CH



Comment ça marche ?

- Inscris-toi : crée ton compte gratuit sur e-covoiturage.ch
- Propose ou cherche un trajet :
 - Conducteur : indique ton trajet départ - destination et tes horaires
 - Passager : trouve un trajet qui correspond à tes besoins
- Entrez en contact, fixez le point de rendez-vous et partez !

C'est par ici



E-COVOITURAGE.CH
Circulez mieux, dépensez moins



Novembre 2025 – La Municipalité